

Dernières Propositions / Provocations de la Direction

	2017		2018		2019		2020	
Thales LAS France	AG	AI	AG	AI	AG	AI	AG	AI
<i>Mensuels</i> <i>niv. 1 à 5</i>	1% Talon 38€	1,3%	1% Talon 36€	1,3%	1,2% Talon 40€ ou 50€ pour les salaires bruts ≤ 2400€	1,4%	1% Talon 32€	1%
	13 ^{ème} mois mini 2650€		Abondement 13 ^{ème} mois de 250€		13 ^{ème} mois mini 2350€ niv 1 à 4 2500€ niv 5		13 ^{ème} mois mini 2300 niv 1 à 3 2400€ niv 4 et 5	
I/C pos.1 et 2		2,3%		2,3%		2,6%		2%
I/C pos. 3A		2,3%		2,3%		2,6%		2%
I/C pos. 3B		2,3%		2,3%		2,6%		2%
I/C pos. 3C		2,3%		2,3%		2,6%		2%
Budget spécifique Promotions/mobilité	0,1% de la masse salariale de la catégorie concernée		0,1% de la masse salariale de la catégorie concernée		0,2% de la masse salariale de la catégorie concernée		0,2% de la masse salariale de la catégorie concernée	
Budget spécifique Egalité F/H	0,1%		0,1%		0,1%		0,1%	
Budget spécifique jeunes	0,3% de la masse salariale des ≤32 ans		0,2% de la masse salariale des ≤ 35 ans		0,3% de la masse salariale des ≤ 35 ans		0,3% de la masse salariale des ≤ 35 ans	
BUDGET TOTAL	2,5%		2,5%		2,9%		2,2%	

Alternants = politique spécifique dans le cadre des dispositions définies dans les principes généraux Groupe par application de l'augmentation générale et du talon.